

INFORMATION

L'ECHOGRAPHIE PENDANT LA GROSSESSE

Madame, Monsieur,

Au cours de la grossesse, trois échographies de votre bébé vous seront proposées : au premier, au deuxième et au troisième trimestre.

L'échographie permet d'obtenir certaines informations qu'aucun autre examen ne peut fournir, par exemple : l'âge de la grossesse, le nombre de fœtus, la croissance, la qualité des échanges entre la mère et le fœtus et la morphologie de l'enfant. Néanmoins, ces examens ne sont pas obligatoires et il vous est possible de signaler au médecin que vous les refusez.

Qu'est ce qu'une échographie ?

L'échographie permet de vérifier la vitalité, le développement du fœtus, ses caractéristiques morphologiques et met parfois en évidence des pathologies fœtales. Cet examen médical permet en effet d'obtenir des images grâce à des ultrasons émis par une sonde et renvoyés par le fœtus. Ces signaux sont transformés par la machine en images visualisées pendant l'examen sur un écran. Des photos peuvent être prises au cours de l'examen mais la meilleure analyse des images se fait « en temps réel » au cours même de l'échographie.

Malgré les améliorations techniques, l'échographie ne peut pas tout détecter. A l'inverse, certains aspects observés à l'échographie peuvent faire évoquer à tort une anomalie. Si un doute survenait au cours de la consultation, d'autres examens complémentaires vous seraient proposés.

En pratique, comment se passe une échographie ?

En pratique, l'examen est réalisé par un médecin ou par une sage femme. Il est indolore et ne présente pas de risque connu pour la mère ou pour l'enfant. Une sonde est posée sur l'abdomen après l'application d'un gel pour faciliter l'émission et la réception des ultrasons et améliorer l'image échographique.

Dans certaines situations, l'utilisation d'une sonde fine introduite dans le vagin permet de mieux visualiser certaines parties du fœtus.

Il n'est pas nécessaire de venir à jeun.

L'échographie comme technique, présente certaines limites liées à différents facteurs qui peuvent gêner l'imagerie comme, le surpoids, la position du fœtus, le terme trop avancé de la grossesse ou l'utilisation de crèmes sur le ventre.

Enfin, il apparaît souhaitable que les enfants aînés ne soient pas présents, ceci pour les protéger d'éventuelles situations ou images inattendues qui pourraient être mal vécues et pour faciliter la bonne réalisation de l'examen.

Votre échographiste reste à votre disposition pour répondre à vos questions.